

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
REUNION DU 19 Novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 19 Novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 06 Novembre 2014

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 12 Novembre 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint - Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint - Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint – François JOST - Martine BAUDOT – Éric BEC - Louissette TRICHET – Fabien LAURENT - Anne-Marie GERVAIS – Hans MAZILLER – Brigitte DURAND – Véronique RÉTIF - Antoine FONT - Carole CHEVREUX – Gilles BURNEAU conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mr Philippe BOURGEOIS, 3^{ème} Adjoint - Mme Marie-Paule FOUACHE

Absent excusé : Mr Yann BRODEL

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GERVAIS

1 – SPLA DE L'ANJOU : Traité de concession d'aménagement

Ce traité de concession a déjà été acté par délibération au 18 Novembre 2013, toutefois le Conseil général n'a validé notre adhésion par délibération que le 15 septembre 2014. Il convient donc de reprendre cette délibération.

Présentation de Mr LAMMENS (30 minutes)

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement urbain, la Commune de Fontevraud l'Abbaye a décidé la création d'un nouveau quartier à usage d'habitat dénommé « Le Clos des Perdrielles ».

Situé en frange Ouest du bourg, le secteur des Perdrielles couvre une surface d'environ 2,8 hectares. Inscrit dans une démarche de développement durable, l'opération d'aménagement vise à proposer une offre de logements diversifiés permettant de répondre aux attentes variées, (familles, personnes